

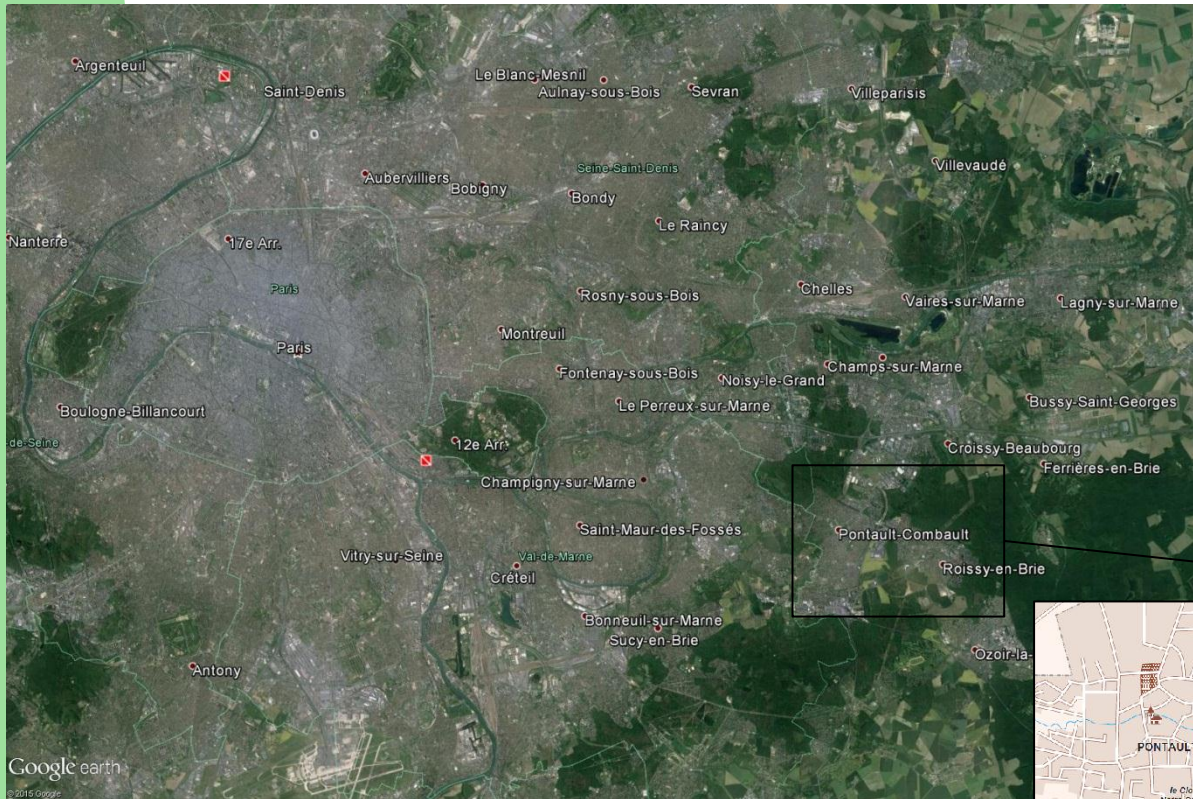


**Communauté d'agglomération de
La Brie Francilienne**

**Création d'un éco-pont à
usages mixtes de
franchissement de la
Route Nationale 4**

Séminaire CRTVB du 23/09/15
Atelier « Infrastructures linéaires »

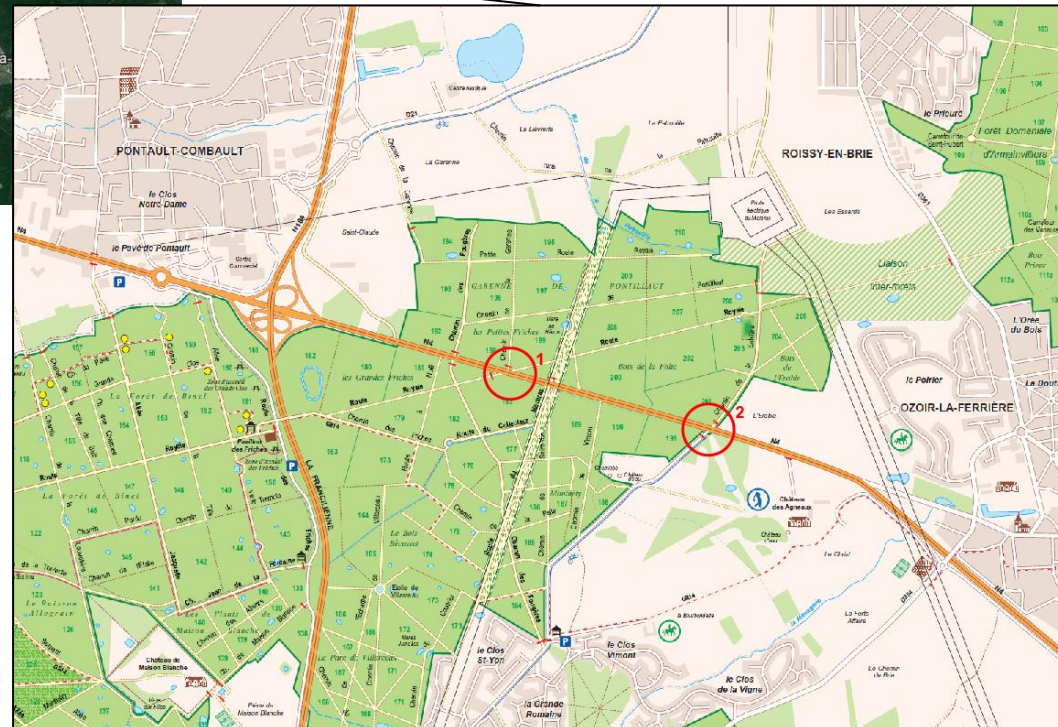
Localisation du territoire de la CABF / Genèse du projet



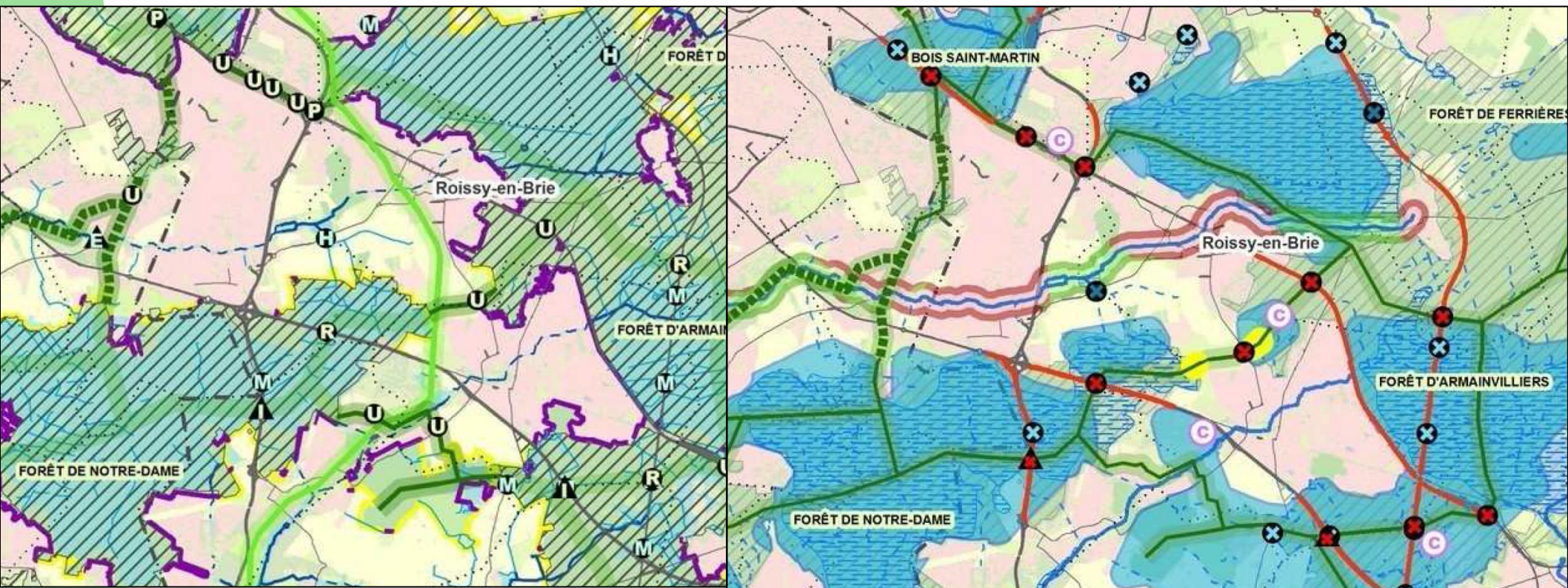
- Un territoire à proximité immédiate de la couronne d'urbanisation dense
- Revendication forte des habitants à la préservation du cadre de vie
- Une volonté politique de rétablir un accès à la forêt de Notre-Dame

- Un lien entre le Massif de l'Arc Boisé (forêt de Notre Dame) et la forêt de Ferrières.

Suite à une réunion avec l'AEV :
Décision de lancement du projet



Ce que dit le SRCE dans cet espace

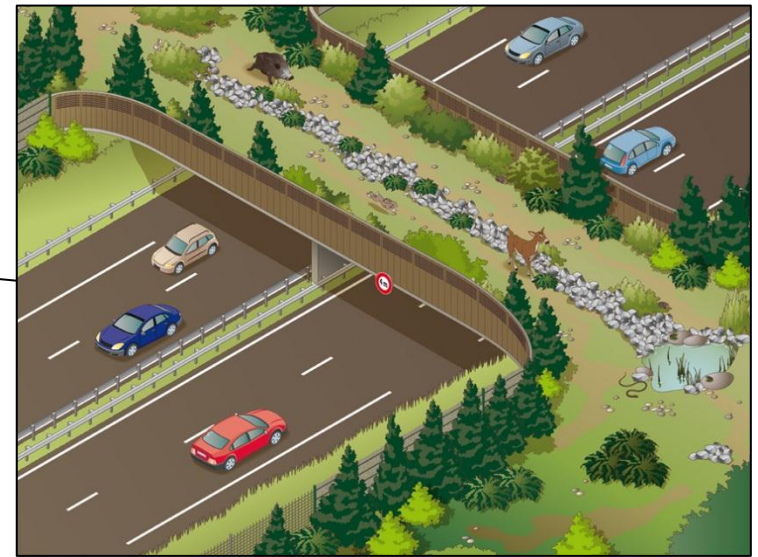
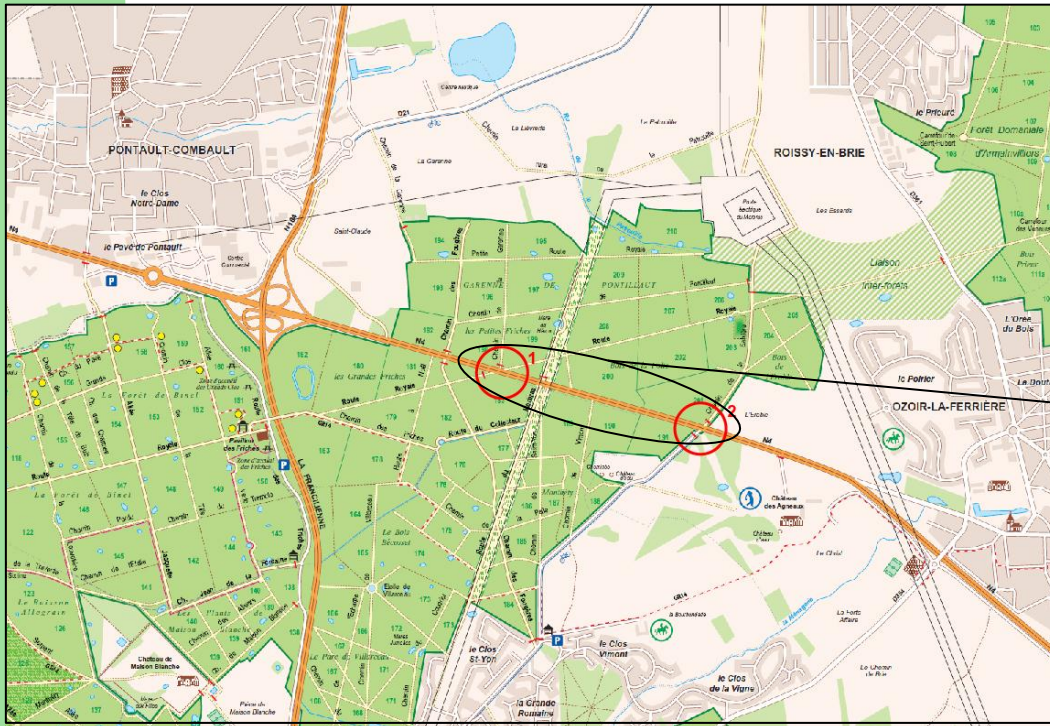


- Corridor de la sous-trame arborée.
- Lisières agricoles des boisements de plus de 100ha situées sur les principaux corridors arborés.
- Une pastille « C » : Autres connexions multi-trames.
- Une pastille « R » : Route présentant des risques de collisions avec la faune.
- Une pastille « croix » : Point de fragilité des corridors arborés.
- **Une liaison interforêt réalisée récemment**

Le projet porté par la CABF

Objectifs de la CABF :

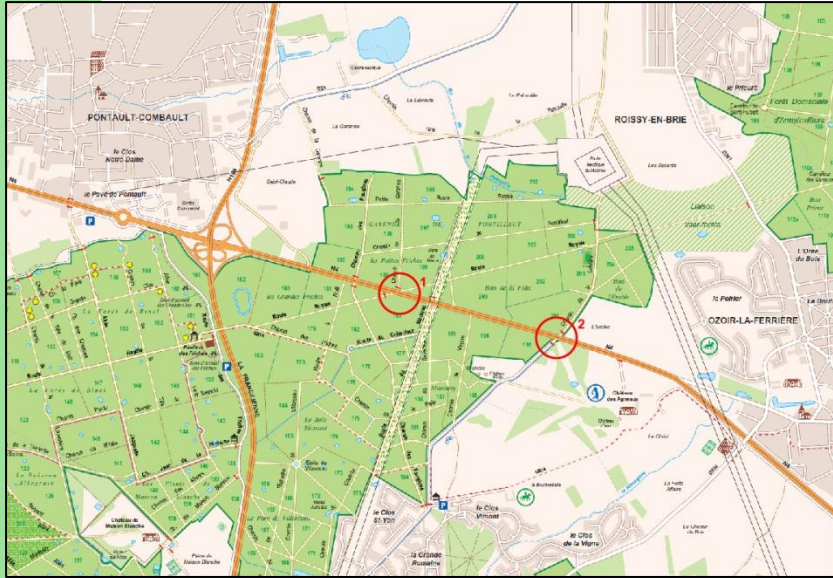
1. Répondre aux objectifs du SRCE
2. Répondre aux attentes des habitants (promenade)



Réaliser un éco-pont :

- Permet le **franchissement** en toute sécurité de la faune et des modes dynamiques
- Permet de **rétablir** (au moins partiellement) la continuité écologique du corridor identifié par le SRCE

Etapes à venir



Etude faunistique (lancement mois d'octobre 2015) :

- Permet d'identifier le(s) positionnement(s) adéquat(s) pour les espèces.
- Interroger les aménagements complémentaires de l'ouvrage à réaliser.
- Interroger les interactions entre les modes d'usages de l'éco-pont et prévoir son aménagement en conséquence.

Etude de sol :

- CCTP et DPGF prêt.
- Réponse négative de l'ONF à l'autorisation => Attente conclusions étude de faune/flore.

Points clefs de la réussite du projet :

- Soutien technique ET/OU financier des différents partenaires : Europe, DRIEE, DiRIF, CRIF, AEV, CD 77 et 94, DDT 77, ONF, associations (Nature Paris).
- Bonne entente entre les différents partenaires pour faire avancer le projet.
- Bonne coordination entre les différentes études.

Conclusion

- Beaucoup d'étapes restent à venir.
- La question du financement, au vu des investissements à consentir, est un point clef.
- La mise en place d'un groupe de travail proactif est fondamental.
- Projet « démultipliable » sur d'autres territoires mais dépendant de trois points :
 - Volonté politique
 - Equipe administrative en capacité de suivre le projet
 - Des finances qui permettent les études et l'investissement.

La totalité du projet n'étant pas subventionnable, la collectivité locale devra prendre à sa charge des sommes importantes.

Principal frein à la réalisation du projet d'éco-pont de la CABF :

Le **Schéma Régional de Coopération Intercommunal (SRCI)** de la Région Ile-de-France.

Prévoit la fusion de la CA La Brie Francilienne avec la CA de Marne-la-Vallée – Val Maubuée et la CA de Marne et Chantereine